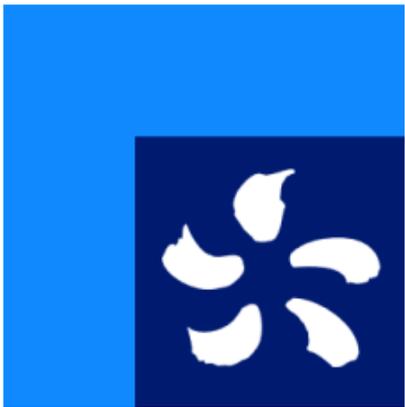




Déclaration d'un évènement
**Non-respect d'une spécification technique
d'exploitation sur l'unité 2**

31 octobre 2024

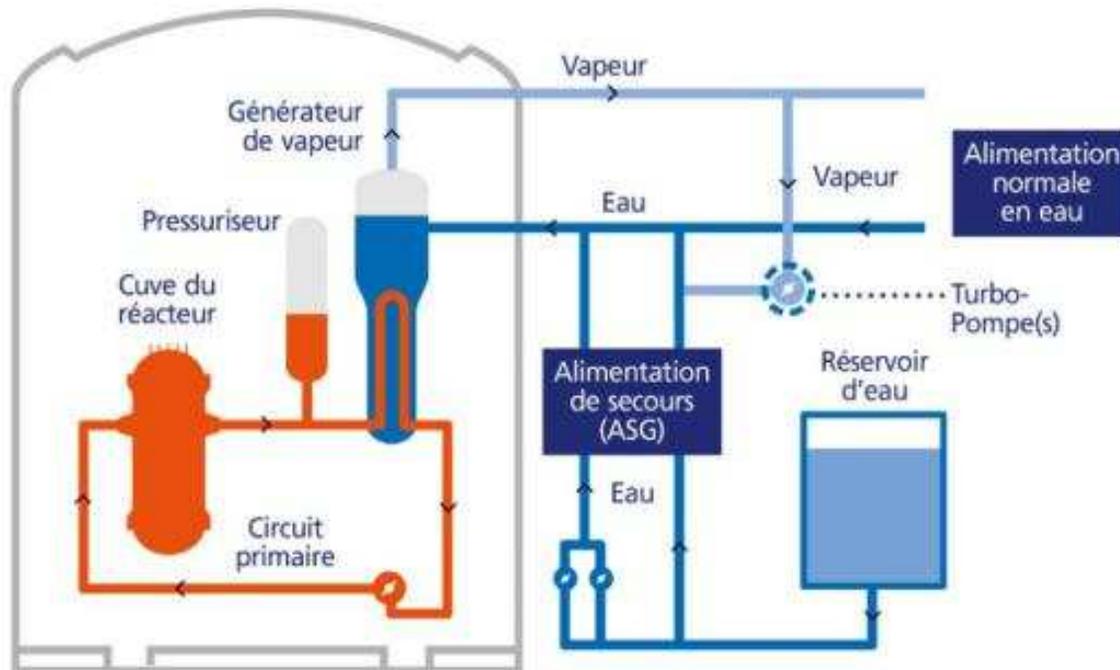




Contexte

Fin octobre 2024, l'**unité de production n°2 est en arrêt programmé** pour simple rechargement et les équipes engagent de nombreuses opérations en lien avec son redémarrage.

Dans ce cadre, certains matériels sont requis au titre de nos spécifications techniques d'exploitation à chaque changement d'état du réacteur. Le 29 octobre 2024, les équipes de conduite préparent un changement d'état du réacteur, nécessitant qu'un générateur de vapeur soit opérationnel avec ses systèmes d'alimentation en eau.



Le circuit d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur (ASG) fournit l'eau nécessaire au refroidissement du réacteur en cas de défaillance du système d'alimentation normale.

Il est composé de 2 voies redondantes.

Chronologie des faits

Le 29 octobre 2024, une **turbopompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur** est déclarée disponible alors qu'une vanne située sur la turbopompe n'était pas dans la position requise au titre de nos règles d'exploitation.

Dès détection, la vanne a été remise dans la configuration attendue.

Causes :

- Réalisation partielle du mode opératoire par l'opérateur qui a coché dans sa procédure l'action d'ouverture de la vanne avant de l'avoir effectuée puis a été interrompu par un fortuit. En reprenant son activité un peu plus tard, il n'a pas vu qu'il n'avait pas réalisé l'ouverture de la vanne.
- Les contrôles habituels de redémarrage n'ont pas permis de mettre en évidence la mauvaise configuration du défaut immédiatement depuis la salle de commandes (une alarme regroupant plusieurs défauts a mal été interprétée).

Cette **erreur de configuration** de la vanne a entraîné l'indisponibilité de la turbopompe pendant **une durée de 2h29** dans ce nouvel état de sûreté alors qu'elle était requise par nos spécifications techniques d'exploitation (STE).



Analyse de l'évènement et *règles d'exploitation*



Conséquence : *Aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations.*

Les 2 autres motopompes qui composent ce circuit et les alimentations électriques requises sont restées disponibles et ce circuit n'a pas été sollicité pendant ces quelques minutes.

Les conséquences potentielles sont faibles : en cas de perte totale des alimentations électriques et de détection d'absence d'alimentation du générateur de vapeur requis, les procédures accidentelles permettraient de retrouver la disponibilité de la turbopompe sous 30 minutes. Par ailleurs, le réacteur était à l'arrêt.

Règle d'exploitation : En raison du non-respect des spécifications d'exploitation pendant une durée de 2h29 dans ce nouvel état (mauvaise position de la vanne jusqu'à la détection après changement d'état), la centrale de Cattenom a déclaré le 31 octobre à l'ASNR un évènement significatif pour la sûreté de niveau 1, sur l'échelle INES qui compte 7 échelons.

ÉCHELLE INES

Échelle internationale des événements nucléaires



Prise en compte du retour d'expérience :

- Mise à jour des consignes de redémarrage et des procédures de contrôles (contrôle croisé par une tierce personne) sur les matériels requis lors des changements d'état du réacteur.
- Rappels réalisés dans les équipes sur les attendus pour le suivi des procédures (cochage...).
- Amélioration du dispositif en salle de commande pour indiquer visuellement la position des vannes du circuit ASG.



Des questions ?

